

## Le Denier de l'Eglise expliqué aux parents

Appelé autrefois le Denier du culte, le Denier de l'Eglise est la contribution financière des catholiques destinée à couvrir le fonctionnement de la paroisse, et notamment la rémunération de tous ceux, prêtres et salariés laïcs, qui servent quotidiennement la mission de l'Eglise. C'est la ressource principale de l'Eglise en Seine-Saint-Denis.

Le Denier est beaucoup plus qu'un don. Il est signe d'appartenance à la grande famille des catholiques. Chaque catholique, pratiquant régulier ou occasionnel, est donc appelé à participer.

De quoi vivent les prêtres et les salariés de notre diocèse ?

- |                                     |                                     |                            |
|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Faux                                | Vrai                                |                            |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | de financements publics    |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | des subventions du Vatican |
| <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | de notre don au Denier     |



Donnons tous au Denier, c'est vital

## Le Denier de l'Eglise expliqué aux enfants et aux parents



Diocèse de Saint-Denis-en-France

## La grande famille des catholiques a besoin de notre don

Donnons tous au Denier, c'est vital



## Le Denier de l'Eglise expliqué aux enfants

- Dis, Papa, comment vit un prêtre ?

- L'Eglise lui donne l'argent qui lui permet de vivre décemment et participe à ses frais de logement, de voiture et de santé.



- Mais comment l'Eglise a cet argent ?

- Cet argent ne vient que des dons des catholiques qui participent chaque année au Denier de l'Eglise.

- Et toi, tu donnes au Denier de l'Eglise ?

- Oui, car l'Eglise et les prêtres jouent un rôle important à la fois pour ma vie et pour la vie du monde.



- Le Denier de l'Eglise, c'est drôle comme expression !

- C'est vrai que ça fait un peu vieillot, car c'est le nom d'une ancienne monnaie. Mais en fait c'est très moderne : quand on appartient à la grande famille des catholiques, il est normal de l'aider à faire face à ses dépenses. C'est cela notre responsabilité.



- Et nous, Maman, on peut aussi donner au Denier de l'Eglise ?

- Bien sûr, même si c'est un petit peu, deux euros par exemple, que tu vas peut-être prendre sur ton argent de poche, car chaque don est important. Quand tu seras grand, tu pourras donner plus.



- Et mon argent, il ira directement pour mon curé ?

- Oui, et pour tous les prêtres et séminaristes du diocèse, même les prêtres âgés qui sont dans les maisons de retraite. Le Denier de l'Eglise permet aussi de rémunérer toutes les personnes salariées qui travaillent au service de l'Eglise.

